

A. SPROELANTS, NOTAIRE A ROCLENCE & C.

Vente publique D'IMMEUBLES

situés communes de

Roclenge & C., Bassenge, Millen et Fall-Mheer.

Le mardi 5 septembre 1882, à 10 heures du matin, à la Société de l'Union à Roclenge-sur-Geer, le notaire SPROELANTS vendra publiquement, à la requête des héritiers de feu M. NICOLAS HARDY et de feu Madame GRATIENE FRENAY, les immeubles désignés ci-après :

COMMUNE DE ROCLENGE-SUR-GEER.

1. Une maison avec jardin, écuries et fournil, située au centre du village, cadastrée n° 767 et 768c, sect. A, pour une contenance de 5 ares 50 centiares, joignant M. Guillaume Antoine, la route de Tongres à Visé et le chemin du droit Thier.

Par sa situation exceptionnelle, à l'intersection des routes de Tongres à Visé et de la Halle au droit Thier, elle convient pour un rentier et pourrait être aménagée à peu de frais pour une maison de commerce.

2. Un verger situé au village, cadastré n° 715 section A, contenant 57 ares 60 centiares (13-4/2), joignant de deux cotés le chemin du droit Thier, la Fabrique de l'église de Roclenge et le numéro 13 désigné ci-après.

3. Une terre située dessus l'église, cadastrée n° 501, section A, d'une contenance de 49 ares (11-4), joignant MM. Mathieu Collée-Collée et Mathias Orban.

4. Une terre située à Mierpofosse, cad. n° 235, section A, contenant 31 ares (7-2), joignant MM. Henri Gilson-Nottet, Jean Vivario-Collée, François Strelle de Lantremange et André Hardy-Brun.

5. Un bois situé dessus l'église, cadastrée n° 502, section A, d'une contenance de 3 ares 70 centiares joignant le chemin et la parcelle de terre décrite ci-dessus au n° trois.

6. Une terre de 13 ares (3), située dessus l'église cadastrée n° 515, section A, joignant M. Jean-Henri Stassinet-Merlot, la fabrique de l'église de Roclenge et le Bureau de Bienfaisance de Maestricht.

7. Une terre située au Vert Fossé, cad. n° 268 et 269, section A, d'une contenance de 13 ares 80 centiares (3-3), joignant le Bureau de Bienfaisance de Maestricht, MM. Malherbe-Frenay et Renier Vivario.

8. Une terre située aux baies à Meer, cadastrée section A, n° 191, d'une contenance de 6 ares 60 centiares (1-10), joignant MM. Deleixhe-Street, Houben Eustache, M^{me} Marie-Agnès Fraikin et madame v^e Mathieu Marchal-Lambert.

9. Une terre située au bois de Millen, reprise au cadastre sous le n° 774 section A, d'une contenance de 67 ares 80 cent. (15-11), joignant M^{me} Marie-Odile Fouarge, MM. Vivario frères, Mathieu Collée-Collée et Hubert Smets.

COMMUNE DE LIXHE.

31. Un bois de 15 ares 25 cent. (3-10), situé au bois d'Auisse, cadastré section A, n° 30, joignant MM. Jean-François Jodogne, Henri Dubuisson et les héritiers Bonhomme.

Pour tous renseignements s'adresser au notaire SPROELANTS.

n° 192, joignant MM. Alsembach-Raskin, Mathieu Matbot-Fraikin, Etienne Jans et M^{me} Marie-Isabelle Vandensbosch.

22. Une terre de 12 ares 20 cent. (2-16), située aux Bombes, cadastrée section B n° 672 et 673, joignant la Fabrique de l'église de Roclenge, M. Richard Verdoort et le Bureau de bienfaisance de Maestricht.

COMMUNE DE MILLEN.

23. Une terre de 32 ares 40 centiares (7-13 1/2), située dans le Miereveld, cadastrée section C n° 215, joignant les hospices civils de Liège et les hospices de Maestricht.

24. Une terre de 19 ares 30 centiares (4-11 1/2), située au même lieu, cadastrée sect. C n° 249, joignant MM. Jean Henrotte, Toppet de Tongres et la Fabrique de l'église de Tongres.

25. Une terre de 25 ares 20 centiares (6), située au même lieu, cadastrée sect. C. n° 272, joignant MM. Arnold Froidmont, Eustache Houben et les enfants Charles Stassen.

26. Une terre de 21 ares 80 centiares (5-3), située au lieu dit Boven het Waalsche Straatje, cadastrée section C, n° 383, joignant M. Strelle de Lantremange, Mathieu Bertrand et la Fabrique de l'église de Millen.

27. Une terre de 29 ares 50 centiares (7), située à la tombe, cadastrée section C, n° 173a, joignant M^{me} Euphrasie Gilain et M. Jean Monard-Jans.

28. Une terre de 24 ares 20 centiares (5-15), située dans le Miereveld, cadastrée section C, n° 211a, joignant MM. Deleixhe-Street, Mathieu Kerkhoffs et Jean Vrindts.

COMMUNE DE FALL-MHEER.

29. Une terre de 8 ares 80 centiares (2), située sur le Kuilenbos, cad. section D, n° 127, joignant MM. Jean Casternans, Mathieu Nivelle, Henri Meertens et les représentants de Marie Parthoens.

30. Une terre de 10 ares 80 cent. (2-10), située tresschen de twee Groesen, cadastrée section D, n° 531, joignant le chemin vers Millen, MM. Gilles Nottet, Joseph Michels et Hubert Smets.

COMMUNE DE LIXHE.

31. Un bois de 15 ares 25 cent. (3-10), situé au bois d'Auisse, cadastré section A, n° 30, joignant MM. Jean-François Jodogne, Henri Dubuisson et les héritiers Bonhomme.

Pour tous renseignements s'adresser au notaire SPROELANTS.

VOIRIE VICINALE

ADJUDICATION

Le mercredi 30 août 1882, à 2 1/2 heures de relevée, l'administration communale de Gothen, assistée de M. le commissaire-voyer de l'arrondissement de Tongres, procédera à la maison commune, à l'ouverture des soumissions pour l'adjudication de deux ponts, d'un aqueduc et d'un puits à établir dans cette commune.

Les ponts et l'aqueduc sont estimés à fr. 2496

Le puits est évalué à fr. 495

Les cahiers des charges et devis sont déposés chez Monsieur le Bourgmestre de la commune.

Les soumissions sur timbres et sous enveloppes cachetées et recommandées doivent être mises à la poste le 28 août prochain.

Prix-courant des Vins

DE LA

Maison Heestermans-Malchaire

Rue Pichelpoel, 15, à Tongres.

VINS BOUCES DE BORDEAUX VINS BOUCES DE BOURGOGNE

Médoc, b. 1,00 Fleury, la bouteille 1,75

Borde, b. 1,15 Ciry, 2,00

St Estèphe, b. 1,25 Santenay, 2,25

Pauillac, b. 1,25 Monthélie, 2,40

Jallien, b. 1,50 Chassagne, 2,50

Morgues, b. 1,75 Aloxe, 2,75

Haut 8 millions, b. 2,00 Beaune, 3,00

Château de l'Evangile, b. 2,50 Pommard, 3,00

Beychevelle, b. 3,00 Volnay, 3,00

Pontet Canet, b. 3,00 Clos du Bois, 3,00

VINS BLANCS Rully, 4,00

Vin de Côteaux doux, b. 1,25 Corton, 4,00

Madere, b. 1,50 St Georges, 4,00

Porto, b. 2,50 3,00 VINS DE CHAMPAGNE.

Malgue, b. 2,50 3,00 Ay mesmeuse, la b. 5,50

Aïeuse, b. 2,50 3,00 Ay de Reims, par 50 bouteilles 5,50

Muscat de Luset, b. 2,50 3,00 Ay de Reims, par 100 bouteilles 5,50

Ay supérieur, la b. 4,00

Bouzy extra, b. 4,25

Côte blanche, b. 4,50

Pariarche, père et fils de Beause, b. 5,00

Hautvillers, b. 5,50

Rander, b. 6,00

Alle sorten van landbouw-werkhagen.

N. B. Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,50

Hautvillers, b. 5,00

Rander, b. 5,50

Tous les vins de Bourgogne extra, b. 4,25

gagne présentement de la maison Côte blanche, père et fils de Beause, b. 4,50

Bouzy extra, b. 4,